

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

RAPPORT FINANCIER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2025

Les comptes de l'ANCRE pour l'année 2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2018-06 modifié relatif aux modes d'établissements des comptes annuels des associations, et du PCG 2014-03 du 5 juin 2014, approuvé par arrêté ministériel du 08 septembre 2014.

Le Compte de résultat

Résultat d'exploitation

a. PRODUITS D'EXPLOITATION	8 882 507.52 €
Le total des produits 2025 de l'ANCRE augmente de 9% par rapport à 2024	
Ces produits se composent des :	
Cotisations	8 715 868.32 €
L'augmentation des cotisations statutaires ANCRE est de 9% par rapport à 2024. Ce montant inclut les droits d'adhésion, personnes physiques et personnes morales, des nouveaux adhérents 2025 pour un montant de 397 336 € . Ce dernier montant est en baisse de 16%	
Reprise et transferts de charges	166 412,00 €
Ce montant représente la reprise de provision pour dépréciation des cotisations statutaires de 2023 restées impayées. Cette reprise compense partiellement les pertes sur créances irrécouvrables constatées en 2025 pour 184 674 € et que l'on retrouvera dans les charges.	
b. CHARGES D'EXPLOITATION	6 790 242,20 €
Les charges d'exploitation de l'Association augmentent de 5% par rapport à 2024. Cette évolution inclut notamment les travaux de mise en place d'une chaire de recherche économique avec NEOMA business school, ainsi que d'un nouveau logiciel comptable.	
Autres achats non stockés	10 320,79 €
Il s'agit des charges d'électricité, de fournitures et de petits équipements	
Charges externes	6 403 950,91 €
Ces charges se composent des postes suivants :	
• Charges de salaires et de rétribution pour 2 058 286,96 € en augmentation de 1,8%.	
• Charges de bureau pour 984 123.99 €, qui correspondent aux loyers, assurances, honoraires et contrats de maintenance. Cette charge est en augmentation de +39% par rapport en 2024. Ceci s'explique essentiellement par les travaux de mise en place d'un nouveau logiciel comptable.	

- **Charges liées à l'activité** pour 1 910 997,65 €
Ces charges évoluent de -4%. La baisse des frais de routage et d'imprimés qui se poursuit a compensé la mise en place de nouveaux services aux adhérents (Five lives enrichi d'offre de service, dont Protection juridique, Santéclair, simulateur Harvest) et d'une chaire de recherche économique avec NEOMA business school.
- **Charges de réunions** pour 989 233,31 €, qui correspondent aux manifestations extérieures avec les adhérents, Assemblée générale et rencontres régionales.
- **Charges de mécénat** pour 461 309 € qui comprennent 100 000 € pour Lyric (Institut de Rythmologie et de modélisation Cardiaque), 75 000 € pour la Fondation Cœur et Artères, 70 000 € pour « Les Extraordinaires », 200 000 € pour le Fonds de Dotation ANCRE SOLIDARITE créé en 2022 par l'Association.
Le don de 1 € par votant a été attribué cette année pour 14 309 € aux Restos du Cœur. Par ailleurs, un don complémentaire de 2 000 € a été réalisé au profit de Lyric.

Impôts et taxes

30 255,67 €

Il s'agit de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) et de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) pour 11 868 € et de la taxe sur les bureaux pour 18 387,67 €.

Charges sociales

113,00 €

Ce sont les charges sociales afférentes aux droits d'auteur d'intervenants extérieurs lors de nos manifestations.

Amortissements et provisions

147 657,83 €

Il s'agit de la dotation aux amortissements de matériels de bureau, logiciels et agencements pour 32 302,83 €, et de la dotation aux provisions pour dépréciation des cotisations impayées pour 115 355 €. Cette dernière constate la perte probable des cotisations statutaires impayées au titre des exercices 2024 et 2025 malgré les relances de recouvrement effectuées.

Autres charges

197 944,00 €

Elles se composent des pertes sur créances irrécouvrables constatées en 2025 pour 184 674 €, correspondantes aux cotisations statutaires impayées en 2023 sans aucune chance de recouvrement. Ces pertes sont partiellement compensées par la reprise de provisions de 2023 de € évoquées dans les produits d'exploitation. Cette rubrique inclut aussi les droits d'auteur pour 9 720 €

Résultat d'exploitation	2 092 265,32 €
--------------------------------	-----------------------

Résultat financier

a. PRODUITS FINANCIERS

214 807,50 €

Ce sont les intérêts générés en 2025 par :

Le compte courant et le livret de l'Association pour 58 033,77 €

les comptes à terme pour 87 617,81 €

les gains sur cession d'un contrat de capitalisation pour 69 155.92 €

Résultat financier	214 807,50 €
---------------------------	---------------------

Résultat comptable avant impôt	2 307 072,82 €
---------------------------------------	-----------------------

Impôts sur les bénéfices

704 438 €

L'impôt 2025 de l'ANCRE, déduction faite du crédit d'impôt mécénat, est de 704 438 €. Le crédit d'impôt dont l'ANCRE a bénéficié au titre de ses mécénats est de 26 148 €.

Résultat de l'exercice

Excédent avant impôt sur les sociétés

2 307 072,82 €

Impôt sur les sociétés

704 438 €

Excédent net comptable

1 602 634,82 €

oooooooooooooooo

Le Bilan

L'Actif

a. ACTIF IMMOBILISE :	249 851,79 €
<i>Immobilisations incorporelles</i>	33 213,75 €
Ce sont des immobilisations de logiciels	
<i>Immobilisations corporelles</i>	111 469.12 €
Elles recouvrent principalement l'aménagement des locaux du siège	
<i>Immobilisations financières</i>	105 168,92 €
Il s'agit du dépôt de garantie pour la location du siège de l'Association	
b. ACTIF CIRCULANT :	13 879 135,96 €
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	12 309.36 €
Ce sont des acomptes payés au titre de charges qui seront engagées en 2025	
Créances	
<i>Adhérents et comptes rattachés</i>	37 792,56 €
Ces montants correspondent aux cotisations que l'Association espère récupérer sur les cotisations statutaires antérieurement émises et non perçues au 31/12/2025. La créance brute est de 248 446,56 €. La provision pour dépréciation des cotisations impayées des adhérents pour 2024 et 2025 est de 210 654 €.	
<i>Autres créances</i>	1 990 533,67 €
Il s'agit principalement des droits d'entrée et de cotisations statutaires ANCRE du 4 ^{ème} trimestre 2025 à recevoir début 2026	
Divers	
<i>Valeurs mobilières de placement de l'ANCRE</i>	8 912 434,00 €
Ces valeurs mobilières se composent de :	
2 comptes à terme de 800 000€ et 1 500 000 €	
2 contrats de capitalisation de 840 000€ et 5 772 434 €	
<i>Disponibilités</i>	2 602 692,77 €
Les placements de trésorerie court terme sont intégrés dans cette rubrique : compte sur livret et compte courant,	
<i>Charges constatées d'avance</i>	323 373,60 €
Ce sont des charges couvrant deux exercices comptables ou des factures reçues en 2025 au titre de l'exercice 2026	
TOTAL DE L'ACTIF	14 128 987,75 €

Le passif

a. FONDS PROPRES

Fonds associatifs sans droit de reprise 11 739 393,98 €
Ce sont les fonds propres de l'ANCRE

Résultat de l'exercice 2025 1 602 634,82 €
Cet excédent de gestion 2025 viendra augmenter les fonds propres de l'ANCRE, après décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2026

b. DETTES

Dettes fournisseurs et comptes rattachés 375 213,00 €
Il s'agit des sommes restant dues aux fournisseurs en 2025 et non réglées en 2025

Dettes fiscales et sociales 89 965,00 €
Elles représentent le solde de l'IS pour, la CVAE et CET

Autres dettes 321 780,95 €
Ce sont des prestations de fonctionnement de l'Association constatées au 4^{ème} trimestre 2025 et réglées en janvier 2026, notamment des charges de personnel détaché.

Produits constatés d'avance -
Il s'agit de cotisations statutaires 2026 perçues d'avance en 2025

TOTAL DU PASSIF 14 128 987,75 €